



**CINQUANTE ET UNIEME SESSION DU COMITE DE SECURITE ALIMENTAIRE
(23 au 27 octobre 2023)**

DECLARATION DU GROUPE REGIONAL AFRIQUE

AMENDEMENTS

Point 7: Résultats du rapport d'activités sur le suivi de la deuxième Conférence Internationale sur la Nutrition (CIN2)

Documents (CFS 2023/51/10 et CFS 2023/51/Inf.17)

Monsieur le Président ;

Excellences,

Mesdames et Messieurs

1. La présente déclaration est faite par le Gabon, le Maroc, la Guinée et Djibouti au nom du Groupe Régional Afrique, sur le point 7 de l'ordre du jour, intitulé : « rapport intérimaire sur la suite donnée à la deuxième conférence internationale sur la nutrition ».
2. Le Groupe Régional Afrique remercie les Agences du Système des Nations Unies pour leur collaboration ayant abouti à la production du présent rapport et félicite le Secrétariat du Comité de Sécurité Alimentaire Mondial (CSA) pour la tenue de cette cinquante et unième session sous le thème de la différence, tant les défis de sécurité alimentaire sont énormes.
3. Nul besoin de rappeler que la lutte contre toutes les formes de malnutrition représente, l'un des plus grands défis à relever pour tous les pays. Aujourd'hui, près d'une personne sur trois dans le monde souffre d'au moins une forme de malnutrition. Cette problématique est d'autant plus préoccupante qu'en novembre 2014, lors de la deuxième Conférence Internationale sur la nutrition (CIN2), les États Membres et la communauté internationale se sont engagés à éliminer toutes les formes de malnutrition en formulant à travers une ambition commune d'agir à l'échelle mondiale, exprimée dans la Déclaration de Rome sur la nutrition.
4. L'un des principaux objectifs de cette Conférence Internationale de la Nutrition (CIN2) était de faciliter une approche multisectorielle et multilatérale de la nutrition, en rassemblant des dirigeants des secteurs de la santé, de l'agriculture, de l'éducation, de l'eau, de l'assainissement

et de l'hygiène, ainsi que des parlementaires, de hauts-représentants d'organisations de la société civile et du secteur privé.

Comme recommandé par cette deuxième Conférence Internationale sur la Nutrition (CIN2), l'Assemblée générale des Nations Unies avait proclamé, en 2016, la Décennie d'action des Nations Unies pour la nutrition (2016-2025), qui constitue un cadre cohérent et limité dans le temps pour la mise en œuvre des engagements contractés lors de cette Conférence.

5. Malgré que la plupart des pays disposent donc de stratégies nationales qui comprennent des objectifs en matière de nutrition, les conflits, les changements climatiques et les crises économique et sanitaire ont un impact négatif sur les bonnes résolutions des pays. Malheureusement, la situation en Afrique est peu reluisante à cause de la récurrence des situations aggravantes.

Le Groupe Régional Afrique rappelle que la Décennie d'action de la nutrition est un engagement des États Membres de l'Organisation des Nations Unies, qui se sont donnés pour objectif d'assurer, pendant 10 ans (2016-2025), la mise en œuvre pérenne et cohérente de politiques et de programmes et d'accroître les investissements en vue d'éliminer la malnutrition sous toutes ses formes et manifestations, partout, en ne laissant personne de côté. Elle a pour but d'accélérer la mise en œuvre des engagements pris lors de la deuxième Conférence internationale sur la nutrition (CIN2) en 2014, d'atteindre les cibles mondiales relatives à la nutrition et aux maladies non transmissibles liées à l'alimentation d'ici à 2025 et de contribuer à la réalisation des Objectifs de développement durable (ODD) à l'horizon 2030.

6. Le Groupe Régional Afrique note que les mauvaises habitudes alimentaires font partie des principaux facteurs de risque dans le monde en ce qui concerne les décès et la charge de morbidité. D'après le Rapport 2018 sur la nutrition mondiale, 88 pour cent des pays font face à une lourde charge imputable à deux ou plusieurs formes de malnutrition, la majorité des pays sont mal engagés pour atteindre les cibles mondiales en matière de nutrition et aucun n'enregistre de progrès sur l'ensemble des cibles.

Toutefois, après avoir examiné le premier rapport intérimaire du Secrétaire général sur la mise en œuvre de la Décennie de la nutrition, l'Assemblée générale des Nations Unies a adopté, en juillet 2018, la résolution 72/30622, dans laquelle elle reconnaît les progrès accomplis dans la mise en œuvre de la Décennie de la nutrition, tout en se disant préoccupée par le fait que les cibles nutritionnelles mondiales ne sont pas en passe d'être atteintes. Elle a appelé les gouvernements et leurs partenaires à redoubler d'efforts et à renforcer les engagements et les investissements en faveur de la nutrition au titre du programme de travail de la Décennie de la nutrition.

7. C'est pourquoi, il soutient l'organisation de dialogues ouverts et sans exclusive pour faire l'évaluation du programme de travail de la Décennie, y compris ses six domaines d'action transversaux et interdépendants, guidés par les 60 recommandations contenues dans le Cadre d'action issu de la deuxième Conférence internationale sur la nutrition susmentionnée. Par ailleurs, le Groupe Régional Afrique souligne que les réseaux et les coalitions sont des opportunités à saisir pour renforcer l'action dans la perspective de transformation des systèmes alimentaires.

8. Le Groupe Régional Afrique informe également qu'afin de répondre aux recommandations de l'Assemblée Générale des Nations Unies susmentionnées, un colloque régional africain sur la nutrition a été organisé à Abidjan du 16 au 17 Novembre 2018 et avait pour thème « les systèmes alimentaires durables au service d'une alimentation saine et d'une meilleure nutrition ». Les gouvernements africains ont été appelés à conduire la réforme des systèmes alimentaires en instituant des politiques et des programmes qui favorisent des environnements alimentaires sains, et en consacrant à la nutrition des investissements spécifiquement inscrits au budget; à appuyer les petits exploitants en leur fournissant des ressources et en leur facilitant l'accès aux marchés, afin de mettre les aliments nutritifs à la portée de tous; et à prendre des mesures visant à protéger les aliments autochtones nutritifs d'origine végétale et animale, afin qu'ils ne disparaissent pas. Aussi, les gouvernements ont été invités à appliquer le Cadre d'action de la deuxième Conférence Internationale de la Nutrition et ses recommandations sur les résultats à obtenir durant cette Décennie d'action, afin d'atteindre les ODD.

9. Enfin, dans la perspective de l'Année internationale des fruits et légumes qui a été proposée de célébrer en 2021, les pays membres ont été encouragés à établir un «réseau d'action sur les fruits et légumes», dont l'objectif consiste à accroître la disponibilité des fruits et légumes tout au long de l'année et pour l'ensemble de la population, à un coût abordable. Ce réseau pourrait mettre en avant le rôle crucial que les fruits et légumes pourraient jouer dans la sécurité alimentaire et la nutrition et permettre de partager des connaissances et l'expérience acquise. Il pourrait par exemple mettre en place des incitations visant à augmenter la production de fruits et légumes, améliorer l'efficacité des marchés, favoriser les investissements dans les installations de stockage des marchés ou réduire les pertes et gaspillage alimentaires au moyen des emballages.

Sur ce, le Groupe régional Afrique prend note du rapport intérimaire sur la suite donnée à la deuxième conférence internationale sur la nutrition.

Je vous remercie Monsieur le Président.